IV, 1122

[AC]ADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
N.

Jay Receu de Monsieur Soubere Cent
Cinquante livres pour le terme du
Loyer de Lecole de demonstration
Echu le 1er avril dr dont qce
a Paris ce premier May mil sept
Cent soixante et trois

[illegible]

pour 150#

ARC 11
d. 45
n° 12

ACADÉMIE NATIONALE DE MEDECINE

xli. Cotte lxbj.